

Avril 2011



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольствен
ная и
сельскохозяйств
енная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Agricultura y la
Alimentación

CONFÉRENCE

Trente-septième session

Rome, 25 juin-2 juillet 2011

Remise du Prix Edouard Saouma 2010-2011

Résumé d'orientation

Le Prix Edouard Saouma rend hommage à Edouard Saouma, Directeur général de la FAO de 1976 à 1993. Il est décerné tous les deux ans à un institut national ou régional ayant exécuté de façon particulièrement efficace un projet financé par le Programme de coopération technique (PCT). Le Prix pour 2010-2011 a été décerné conjointement au Bureau national des services vétérinaires de Bosnie-Herzégovine pour la mise en œuvre du projet TCP/BIH/3101 – « Renforcement des capacités concernant la gestion saine de l'aquaculture », et au Bureau de la gestion des forêts des Philippines pour la mise en œuvre du projet TCP/PHI/3101 – « Faire avancer l'application de la régénération naturelle assistée pour les opérations de régénération à faible coût des forêts ».

1. Le Prix Edouard Saouma, distinction décernée tous les deux ans à un institut national ou régional ayant exécuté de façon particulièrement efficace un projet financé par le Programme de coopération technique (PCT), a été créé en vertu de la résolution 2/93 de la Conférence de la FAO. Le Prix porte le nom de M. Edouard Saouma, Directeur général de la FAO de 1976 à 1993.
2. Ce prix consiste en: i) une médaille gravée au nom de l'institut bénéficiaire; ii) un certificat décrivant ses réalisations; iii) une somme de 25 000 USD en espèces; iv) un voyage au Siège de la FAO à Rome pour un représentant de l'institut lauréat, qui participera à la cérémonie et se verra remettre le Prix au nom de l'institut.

Sélection de l'institut lauréat

3. Le Comité de sélection du Prix Edouard Saouma, présidé par le Directeur général et composé du Président indépendant du Conseil et des Présidents du Comité du Programme et du Comité financier, sélectionne l'institut lauréat. La sélection s'effectue à partir d'une liste restreinte dressée par un Comité de sélection interdépartemental ad hoc présidé par le Directeur général adjoint (Opérations) et composé des sous-directeurs généraux de tous les départements du Siège, du Conseiller juridique, du Directeur du Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation, et du fonctionnaire principal de l'Équipe chargée de l'appui du PCT, agissant en qualité de Secrétaire.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse www.fao.org

4. Les propositions de candidature sont présentées par les instituts nationaux ou régionaux aux Représentants de la FAO ou aux Représentants résidents du PNUD, pour être approuvées puis transmises au département de la FAO compétent chargé du soutien au projet.

5. Cette année, le Prix est décerné conjointement à deux instituts nationaux qui se sont autant distingués l'un que l'autre dans l'exécution de leurs projets de PCT respectifs et se partageront donc la somme en espèces.

Bureau national des services vétérinaires, Bosnie-Herzégovine

(TCP/BIH/3101 - « Renforcement des capacités concernant la gestion saine de l'aquaculture »)

6. Le projet a été lancé pour renforcer les capacités nationales d'appuyer une production aquacole durable et saine, en vue de la consommation nationale et de la commercialisation. Les activités de renforcement des capacités ciblaient divers niveaux administratifs ainsi que le secteur privé en matière de: stratégie de politiques et de santé des animaux aquatiques nationaux, commerce avec l'Union européenne et santé animale aquatique, analyse des risques dans le domaine de l'aquaculture, sécurité sanitaire et assurance qualité des produits, et diagnostics, surveillance et compte rendu des maladies animales aquatiques. Un projet de stratégie nationale de gestion de la santé animale aquatique, un manuel diagnostique des maladies pour les vulgarisateurs et une liste de contrôle pour les inspecteurs vétérinaires des fermes aquacoles et des installations de transformation du poisson ont été conçus, publiés dans la langue locale et diffusés. Le laboratoire national de référence pour la santé animale aquatique a été renforcé par des formations à l'étranger et la fourniture de matériel.

7. Travaillant hors de son mandat, le Bureau des services vétérinaires a aidé le pays à obtenir une licence pour exporter du poisson et des produits de la pêche vers les marchés de l'Union européenne. Quatre installations de transformation du poisson ont été répertoriées parmi les établissements agréés pour l'importation par l'Union européenne en 2008. La production aquacole a augmenté de 12 pour cent pendant le déroulement du projet et l'exportation de produits de la pêche vers l'Union européenne a commencé. Les efforts déployés par l'administration vétérinaire, les inspecteurs, les laboratoires et les producteurs pour se conformer aux normes et aux pratiques internationales de santé animale, de sécurité sanitaire et de qualité des aliments ont été renforcés.

8. Malgré des ressources limitées, le Bureau des services vétérinaires s'est activement employé à impliquer et coordonner plusieurs parties prenantes des différentes strates de l'administration du pays, à assurer une médiation entre des points de vue divergents et à parvenir à un consensus pour une approche harmonisée. L'approche fondée sur les risques mise en place par le projet est désormais appliquée par le Bureau des services vétérinaires quand il élabore des plans de contrôle relatifs à l'aquaculture, à la santé animale aquatique et à la sécurité sanitaire des aliments, ainsi que pour les prises de décision relatives aux déplacements nationaux et internationaux des animaux aquatiques vivants et de leurs produits.

Bureau de la gestion des forêts, Philippines

(TCP/PHI/3101 - « Faire avancer l'application de la régénération naturelle assistée pour les opérations de régénération à faible coût des forêts »)

9. L'objectif de ce projet était de promouvoir l'application de la régénération naturelle assistée. Des sites de démonstration assortie d'une formation ont été établis à Bataan, Bohol et Davao del Norte et plus de 200 exploitants forestiers, membres du personnel des ONG et résidents ou dirigeants locaux ont pu suivre une formation pratique sur la régénération naturelle assistée. Les évaluations de la rentabilité des approches de régénération naturelle assistée adoptées par le projet ont confirmé que les techniques de régénération naturelle assistée pouvaient réduire les coûts de régénération des forêts de pas moins de 50 pour cent par rapport aux approches conventionnelles de régénération forestière, tout en contribuant à la lutte contre les incendies de forêts dévastateurs et en renforçant la biodiversité locale.

10. Le projet a pesé sur d'importantes révisions des politiques interdisant le défrichage de la végétation naturelle dans les forêts naturelles dégradées. Le *Programme de développement des terres d'altitude* du Département de l'environnement et des ressources naturelles a affecté 20 pour cent du total de ses ressources financières, qui se montent à environ 32 millions d'USD, pour appuyer les pratiques de régénération naturelle assistée sur plus de 9000 hectares. Le Département de l'environnement et des ressources naturelles négocie actuellement un nouveau prêt de 150 millions d'USD auprès de la Banque

asiatique de développement pour la réhabilitation des bassins versants, dont l'une des principales composantes sera la régénération naturelle assistée. La municipalité de Danao à Bohol et la municipalité de Limay à Bataan ont intégré la restauration fondée sur la régénération naturelle assistée à leurs stratégies locales de développement municipal. Un suivi à long terme des paramètres écologiques et des modifications de la végétation a été mis en place.

11. Les fonctionnaires du Bureau de la gestion des forêts étaient activement impliqués dans des activités de terrain et engagés auprès des communautés. Avec l'appui de la Bagong Pagasa Foundation Inc., le Bureau de la gestion des forêts a établi tout un éventail de partenariats locaux innovants en vue de garantir le soutien du suivi pour maintenir et étendre les sites modèles du projet de régénération naturelle assistée. Le Bureau de la gestion des forêts, en collaboration avec les partenaires locaux, entretient les sites du projet et élabore actuellement, dans le cadre du *Programme de développement des terres d'altitude*, une formation des parties prenantes à l'échelle nationale.